

UNIVERSITE LITTORAL

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2025

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Décret n° 2024-759 du 7 juillet 2024 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2025 :

Madame FOURMENTIN Sophie, professeur des universités, présidente, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque.

Madame WINOCUR Paula, ingénieure de recherche, experte, Ecole nationale supérieure de l'Électronique et de, Cergy.

Monsieur TILLOY Sébastien, professeur des universités, Université d'Artois, Arras.

Monsieur LONGUEMART Stéphane, professeur des universités, suppléant, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Fait à Dunkerque, le 09 septembre 2025

Le Président


Edmond ABI-AAD

